



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
renforcement des capacités statistiques

Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et de la Banque mondiale sur le développement statistique

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2015/216 du Conseil économique et social et des pratiques passées, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et de la Banque mondiale qui est présenté pour information à la Commission de statistique. Le rapport décrit les activités entreprises pour appeler l'attention sur l'importance de renforcer les capacités statistiques, en particulier à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Le rapport souligne aussi les progrès accomplis dans des domaines sélectionnés pour améliorer les statistiques officielles des pays en développement et aborde de nouveaux sujets, tels que la révolution des données, qui sont de nature à influencer sur les systèmes statistiques nationaux. La Commission est invitée à prendre acte de ce rapport.

* E/CN.3/2016/1.



Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et de la Banque mondiale sur le développement statistique

I. Introduction

1. Au cours des quatre dernières années, l'attention politique sur les statistiques au service du développement s'est constamment accrue. Depuis le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan (République de Corée), du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011, les chefs d'État, les ministres et autres représentants des pays en développement et développés ont réaffirmé la nécessité de cadres de résultats transparents, pilotés par les pays à leur propre niveau. Le Forum a donné pour la première fois l'occasion aux dirigeants politiques du monde d'adopter un plan statistique officiel – le Plan d'action de Busan pour la statistique – qui proposait cinq domaines prioritaires d'action pouvant contribuer à des améliorations vastes et durables de la capacité statistique des pays. Les trois objectifs principaux du Plan sont : a) intégrer pleinement les statistiques dans les prises de décisions, b) promouvoir le libre accès aux statistiques, et c) développer les ressources des systèmes statistiques. L'adoption du Plan a eu pour résultat un certain nombre d'activités et d'initiatives de première importance dont beaucoup ont fait l'objet d'informations dans des rapports antérieurs (E/CN.3/2015/35, E/CN.3/2014/30).

2. Depuis la quarante-sixième session de la Commission de statistique, l'attention politique et l'intérêt pour les statistiques ont été sans précédent, ce qu'illustrent trois résultats politiques importants en 2015 : l'adoption de la résolution 69/313 de l'Assemblée générale, qui contient le Programme d'action d'Addis-Abeba de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'adoption de la résolution 70/1 de l'Assemblée, qui contient le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le débat sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable à la réunion annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

3. Dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Assemblée générale fait explicitement référence aux données et à la nécessité de disposer de données de meilleure qualité à utiliser pour mesurer, assurer le suivi et planifier les efforts. Des données ventilées en fonction des couches socioéconomiques sont essentielles pour atteindre ceux qui sont laissés de côté, tout comme la nécessité de renforcer les systèmes statistiques nationaux et les capacités en recherchant des données de sources non officielles telles que le secteur privé et la société civile et en mettant à profit le potentiel d'innovation fourni par la révolution des données. Dans le paragraphe 25 de la résolution 69/313, l'Assemblée générale dit que « Des données ventilées de grande qualité constituent un facteur essentiel pour la prise de décisions rationnelles et transparentes, y compris en appui au programme de développement pour l'après-2015 et aux moyens de sa mise en œuvre, et elles peuvent améliorer l'élaboration des politiques à tous les niveaux [...] ». Au paragraphe 26, elle indique que « elle cherchera à accroître et à utiliser des données de haute qualité, fiables et actuelles, ventilées par sexe, âge, zone géographique, niveau de revenu, race, ethnie, statut migratoire, type de handicap et autres caractéristiques pertinentes d'un contexte national et, à cette fin, elle intensifiera l'appui au renforcement des capacités des pays en développement, y compris les pays les moins avancés, les

pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et elle assurera une coopération internationale, notamment un appui technique et financier, pour renforcer les capacités des autorités et bureaux statistiques nationaux ».

4. De même, il existe une référence directe dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 au suivi, à l'évaluation et à la responsabilisation qui ne faisait pas partie du cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. La cible 17 énonce que, d'ici à 2020, il sera nécessaire « d'apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays ».

5. Enfin, dans leurs discussions sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, à leur dernière réunion annuelle, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont mis particulièrement l'accent sur les données. Dans le communiqué de cette réunion, les objectifs de développement durable ont été décrits comme définissant une nouvelle ligne de conduite pour le développement au cours des 15 prochaines années et comme étant universels, intégrés et conformes aux objectifs collectifs de la Banque mondiale. Sur la base de la discussion sur le thème « Des milliards aux billions » à la réunion d'avril 2015, les participants ont approuvé le rôle de la Banque mondiale, et son appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en indiquant que ceci impliquerait l'organisation de réunions, l'établissement de relations et une coordination avec les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies, le Fonds monétaire international, les banques multilatérales de développement et l'Organisation mondiale du commerce, le secteur privé et la société civile afin de mobiliser le financement nécessaire, de mettre en œuvre des solutions de développement aux niveaux national, régional et mondial, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ils ont souligné l'importance de renforcer la qualité et la couverture des données et leur disponibilité pour l'élaboration de politiques et pour assurer le suivi et l'application des objectifs de développement durable, et ils ont lancé un appel à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international afin qu'ils augmentent leur appui aux pays en développement en renforçant leurs capacités nationales de données et en investissant dans les informations.

6. La question des données figure nettement dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'attention politique restera centrée sur ce sujet au cours des prochaines années. Toutefois, tant le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) que la Banque mondiale estiment qu'il est important de s'appuyer sur le Programme d'action de Busan pour la statistique afin de combler des lacunes importantes dans notre compréhension des problèmes et des performances de développement. La section II du présent rapport met en lumière certains faits marquants parmi les efforts internationaux visant à améliorer les statistiques officielles des pays en développement.

II. Progrès dans l'amélioration des statistiques officielles des pays en développement

7. L'amélioration des statistiques officielles dans des milieux à faible capacité exige des activités sur deux fronts. Premièrement, la fourniture effective et efficace de produits statistiques exige le renforcement des systèmes statistiques nationaux (c'est-à-dire des améliorations « horizontales » des systèmes). Les activités de base dans ce domaine comprennent le renforcement du cadre institutionnel et légal ainsi que celui du cadre général de production de données. Deuxièmement, il faut mettre l'accent sur l'amélioration des données de base qui sous-tendent les principaux indicateurs socioéconomiques (c'est-à-dire depuis les améliorations « verticales » spécifiques à un secteur jusqu'à la production d'enquêtes spécifiques et aux processus de diffusion).

8. Les paragraphes ci-dessous mettent en évidence certains des efforts réalisés sur ces deux fronts. Toutes les activités en cours réalisées à l'appui du renforcement des capacités des États Membres ne sont pas couvertes. Elles ont plutôt pour but de donner à la Commission de statistique une idée de la portée des activités.

9. PARIS21 reste le chef de file pour la conception et le soutien des améliorations horizontales des systèmes statistiques. Ce soutien de longue durée aux pays en développement est fourni par la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies nationales de développement de la statistique. Un groupe d'experts de référence, composé de représentants des bureaux nationaux de statistique et d'organisations régionales de toutes les régions, a été créé pour poursuivre les travaux sur les lignes directrices 2.0 des Stratégies nationales de développement de la statistique afin de traiter des questions spécifiques et d'harmoniser les directives sur les progrès les plus récents du programme international. Des mises à jour supplémentaires ont été apportées en ce qui concerne les petits États insulaires en développement, les stratégies régionales et le programme pour l'après-2015. Les sites portugais et espagnol ont été actualisés et un plus grand nombre d'exemples récents, d'outils et de bonnes pratiques ont été inclus, en particulier les stratégies sectorielles. Le secrétariat de PARIS21 a apporté un soutien direct à plus de 25 pays ou entités régionales dans les processus impliquant des stratégies nationales ou régionales pour le développement de statistiques, des examens, des évaluations et un appui pour l'élaboration de stratégies nationales et/ou régionales en Afrique, en Asie et dans la région du Pacifique, et dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes et au niveau mondial. PARIS21 a également commencé à sensibiliser les futurs statisticiens aux stratégies nationales par des conférences dans quatre écoles régionales de la statistique en Afrique.

10. Les améliorations horizontales nécessitent des activités régionales de soutien. Afin de renforcer l'intégration économique régionale, PARIS21 a continué à aider les organismes économiques régionaux à élaborer des stratégies régionales de développement de la statistique. En 2015, des travaux ont été lancés avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale et l'Organisation des États des Caraïbes orientales afin d'élaborer et mettre en place des stratégies régionales. En outre, un Forum interrégional sur les stratégies régionales a été organisé pour examiner les expériences, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la coopération régionale sur les statistiques. Au Forum, les enseignements et les expériences ont été documentés et des recommandations, qui serviront de base aux directives sur les stratégies régionales, ont été faites et seront publiées en 2016.

11. En complément des activités de PARIS21, la Banque mondiale a continué à fournir une assistance financière et technique afin d'améliorer les stratégies nationales pour obtenir de meilleures statistiques et mettre en œuvre les priorités énoncées dans ces stratégies, notamment par le biais de fonds d'affectation spéciale. Les opérations de prêt de la Banque mondiale ont continué à appuyer les stratégies nationales dans des pays tels que le Kazakhstan, le Kenya, la Mongolie, le Soudan du Sud et la République-Unie de Tanzanie. Le Fonds catalytique d'amélioration des statistiques pour mesurer les résultats a fourni un soutien plus important à huit pays de l'Association internationale de développement, notamment l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la République démocratique populaire lao. Le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques a accordé son appui à de nombreux pays (25 nouveaux projets ont été approuvés en 2015) pour améliorer certains aspects de leurs statistiques. Des pays de la Communauté d'États indépendants ont également bénéficié d'un programme régional de renforcement des capacités statistiques, géré par la Banque mondiale, créé en 2012.

12. PARIS21, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales appuient les améliorations « verticales » aux systèmes de statistique en se concentrant sur les indicateurs, produits et services spécifiques.

13. La Banque mondiale, les banques multilatérales de développement et les institutions régionales ont mené diverses activités de renforcement des capacités et d'assistance technique dans différentes régions pour améliorer les capacités des pays en matière de comptabilité nationale, de prix et de parités de pouvoir d'achat. En Afrique, la Banque africaine de développement a tenu deux ateliers régionaux, au Sénégal, en juin 2015, et en Zambie, en août 2015. En Asie, la Banque asiatique de développement a organisé deux ateliers régionaux, en Thaïlande, en juin 2015, et en Indonésie, en décembre 2015. La Banque asiatique de développement soutient également des pays dans la construction de l'offre, l'utilisation des tableaux et l'estimation des parités sous-nationales de pouvoir d'achat. Dans la région de la Communauté d'États indépendants, un atelier régional a été organisé par le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, en novembre 2015. En Asie occidentale, deux ateliers régionaux ont été organisés par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), un en décembre 2014 et un en août 2015, en Turquie. De plus, la CESAO a fourni une assistance technique pour une estimation sous-nationale des parités de pouvoir d'achat à l'Égypte, au Soudan et aux Émirats arabes unis. La Banque mondiale a apporté aux partenaires régionaux une aide financière et technique pour mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités. Regardant vers l'avenir, le renforcement des capacités se concentrera sur l'intégration des activités relatives à l'indice des prix à la consommation et aux parités de pouvoir d'achat. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe d'experts sur l'indice des prix à la consommation, à Genève en mai 2016.

14. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a continué à coordonner l'application de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Un financement appréciable a déjà été engagé pour des recherches, des évaluations nationales et un renforcement des capacités, coordonné par région, par des organismes tels que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le bureau régional de la FAO pour l'Asie-Pacifique et, en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Ce travail consistera à préparer des plans stratégiques

relatifs aux statistiques agricoles et rurales corrélés aux processus des stratégies nationales de développement de la statistique. Le volet recherche a connu des progrès importants donnant lieu à l'élaboration de documents techniques, de manuels et de supports de formation destinés à guider l'aide et la formation technique dans les pays concernés.

15. Par ailleurs, l'Initiative EDGE de production de données factuelles concernant l'égalité des sexes, lancée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, poursuit le travail de mise au point et d'amélioration d'indicateurs de la parité comparables, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'entreprise, de la possession d'actifs et de différence entre les sexes dans les budgets temps. ONU-Femmes et la Division de statistique mettent au point, en étroite coopération avec des partenaires essentiels tels que la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les commissions régionales et d'autres institutions régionales ainsi que les représentants des systèmes statistiques nationaux, des mesures d'application précises comportant une formation, des lignes directrices internationales et une assistance technique.

16. L'année dernière, le Secrétariat de PARIS21 et la Banque mondiale ont continué à gérer deux programmes statistiques : le Réseau international d'enquêtes sur les ménages et le Programme statistique accéléré. Les deux programmes ont amélioré avec succès la disponibilité de données bien documentées. Le financement du Programme statistique accéléré par le Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale se terminera à la fin de 2015. À la fin du programme en 2015, le Programme statistique accéléré, soutenu par les outils et directives de documentation, de diffusion et d'anonymisation élaborés par le Réseau international d'enquêtes sur les ménages, aura fourni une assistance technique et financière dans la documentation de microdonnées et leur diffusion à plus de 75 pays, et rassemblé des informations sur plus de 3 000 opérations statistiques. Depuis peu, cette assistance comprend également un appui à l'élaboration de politiques de diffusion des données dans les pays ayant pour objectif d'aligner la diffusion des microdonnées issues des enquêtes sur les lois statistiques nationales. Des politiques de diffusion claires donnent des orientations qui permettent aux institutions de publier des données conformes à la législation; ces politiques comprennent des directives sur la préservation de la confidentialité. L'amélioration des politiques de diffusion, associée aux outils et directives pour la documentation, crée l'environnement favorable nécessaire à une plus large publication de microdonnées. Beaucoup de pays adoptent des politiques qui habilitent leurs offices nationaux de statistique à publier des données anonymisées à l'intention du public ou de chercheurs sélectionnés. Aux côtés de PARIS21 et de la Banque mondiale, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), la Banque africaine de développement, le Secrétariat pour la Communauté du Pacifique et d'autres partenaires contribuent à la mise en œuvre du Programme statistique accéléré dans plusieurs pays.

17. Pendant la dernière année de la mise en œuvre du Programme statistique accéléré, PARIS21 a organisé une série d'ateliers régionaux sur l'évaluation de la qualité. Ces ateliers ont permis un examen approfondi des processus de documentation et de la qualité de la production d'un pays qui a mesuré les indicateurs de résultats et établi un examen du programme fondé sur des résultats. Les rapports seront disponibles début 2016. Par ailleurs, la « banque de questions »

mise au point par le Réseau international d'enquêtes sur les ménages a été introduite dans les pays dans le cadre d'un atelier mené conjointement par PARIS21 et la Banque mondiale au Rwanda. La banque de questions fournira aux pays un outil nouveau pour définir des méthodes et des concepts cohérents pour gérer et mesurer les indicateurs. Il est probable que la Banque mondiale aide à diffuser les méthodes et concepts des objectifs de développement durable.

18. Bien que le financement de la Banque mondiale au titre du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement ne soit plus disponible, PARIS21 continuera à entreprendre des activités sélectionnées et à collaborer avec les organisations partenaires. Le Réseau international d'enquêtes sur les ménages continuera aussi à soutenir les outils tels que le Catalogue de microdonnées (NADA) et la banque de questions et à donner des orientations sur la méthodologie et les directives qui ont soutenu les activités du Programme statistique accéléré.

19. Pour compléter les activités du Programme statistique accéléré et du Réseau international d'enquêtes sur les ménages décrites ci-dessus, la Banque mondiale a augmenté son appui à la production de données dans les pays membres, plus particulièrement pour les enquêtes auprès des ménages. Avec le financement du fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques, la Banque mondiale fournira un appui financier et technique à quelque 20 pays au cours des deux prochaines années. Elle s'est également engagée à collaborer avec ses partenaires, plus particulièrement les bureaux de statistique nationaux et d'autres organisations internationales, pour mener des enquêtes nationales qui évalueront si les conditions de vie des populations s'améliorent.

20. Outre les enquêtes auprès des ménages, PARIS21 a élaboré un module de données pour la Stratégie nationale de développement de la statistique, conçu pour aider les pays à planifier les opérations statistiques (c'est-à-dire les collectes de données) en se concentrant sur les priorités des pays. L'application s'écarte du plan national de développement et des indicateurs de suivi identifiés comme essentiels pour mesurer le succès des politiques de développement. Elle sera adoptée pour comprendre les archives des objectifs de développement durable et aider au processus d'identification des sources de données et d'intégration de nouveaux processus dans la Stratégie nationale de développement de la statistique et le cadre de planification nationale. Cet outil fournira aussi un module d'estimation des coûts et aidera à plaider en faveur de la mobilisation de fonds pour mesurer le développement. L'application devrait être introduite en 2016 dans des pays pilotes sélectionnés.

21. PARIS21 s'attache également à approfondir l'emploi des statistiques officielles. Afin d'accroître les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les statistiques à des fins de planification, d'analyse, de suivi et d'évaluation, PARIS21 a organisé plusieurs rencontres utilisateurs-producteurs entre les bureaux nationaux de statistique et différents groupes d'utilisateurs. Au Bénin, au Cameroun, au Mali et au Sénégal, statisticiens et journalistes se sont réunis pour améliorer le dialogue entre les bureaux nationaux de statistique et les médias. De plus, un atelier de visualisation des données s'est tenu au Malawi, avec des journalistes, des représentants des ministères d'exécution des services nationaux de la statistique et des statisticiens des bureaux nationaux de statistique. L'atelier avait pour but de promouvoir les connaissances statistiques, de veiller à ce que le matériel statistique atteigne le bon public et à ce que les citoyens comprennent mieux les informations statistiques. Des formations régionales de visualisation des données

ont également été entreprises dans la région du Pacifique et en Europe orientale. Ces formations ont permis aux participants de partager leur expérience nationale et leurs pratiques en matière de communication et de visualisation de données, d'acquérir des compétences techniques dans les paquets de logiciels statistiques ouverts « R » pour la visualisation des données et de produire des graphiques interactifs pour les sites Internet des bureaux.

22. Afin de faciliter une plus grande sensibilisation et l'utilisation de microdonnées par tous les utilisateurs de données, le Programme statistique accéléré a organisé un certain nombre d'ateliers d'information sur les microdonnées. Les ateliers réunissent les utilisateurs et les producteurs de microdonnées tirées des enquêtes et sont adaptés au groupe cible qui y participe. Ils comprennent une série de manifestations d'alphabétisation statistique qui s'adressent à des étudiants et des chercheurs d'établissements universitaires, des journalistes et des décideurs de tout un éventail de secteurs. Les ateliers ont donné l'occasion de montrer quelles sont les microdonnées disponibles et comment elles peuvent aider à élaborer les politiques dans une large gamme de secteurs. Extension du processus des ateliers d'information sur les microdonnées, le Programme statistique accéléré a continué à fournir un appui aux pays – notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam – pour réunir les différentes parties prenantes concernées afin d'évaluer la disponibilité de données et les méthodologies pour le calcul des indicateurs de suivi.

23. Veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées aux systèmes statistiques est une autre composante tout aussi importante. Le Rapport annuel des partenaires de PARIS21 sur le soutien aux activités statistiques donne un aperçu de l'appui apporté actuellement au développement de la statistique dans le monde et présente une vue générale des principales tendances. Les constatations du Rapport 2015 le plus récent sont notamment les suivantes : a) l'aide consacrée aux activités statistiques a atteint 448 millions de dollars des États-Unis en 2013, ce qui représente 120 millions de dollars de moins qu'en 2011 et 2012, respectivement; b) la part de l'aide publique au développement consacrée aux statistiques est tombée de 0,33 % environ en 2011 et 2012 à 0,24 % en 2013; et c) une grande partie de l'aide mondiale apportée aux activités statistiques provient encore d'un nombre très restreint de fournisseurs.

24. Sur la base du Rapport des partenaires de PARIS21 sur le soutien aux activités statistiques effectué à l'échelon international, PARIS21 a continué à entreprendre l'exercice de rapports de pays sur l'appui aux statistiques au niveau national. Cet exercice réunit toutes les données relatives au financement des systèmes nationaux de la statistique provenant de ressources nationales ou de l'aide extérieure. Il a été mis en œuvre dans trois pays en 2015 (Malawi, Philippines, Viet Nam). En outre, PARIS21 a facilité une manifestation de sensibilisation de haut niveau pendant la Réunion AFRISTAT des ministres des finances et de la planification, qui s'est concentrée sur la nécessité de financer le développement de la statistique dans le contexte de l'après-2015.

III. Exploitation de la force des actions collectives

25. L'exécution du programme ambitieux de développement durable à l'horizon 2030 exigera une action collective. Le programme de données ne fait pas exception. Outre le renforcement des partenariats existants, une collaboration plus étroite sera

nécessaire à la fois aux niveaux international, régional et national. Les besoins statistiques des pays en développement doivent être défendus et tous les acteurs devront rester aussi engagés que possible pour veiller à ce que ces besoins restent au tout premier rang. Les partenariats existants et nouveaux devront étendre leurs filets bien au-delà de la communauté statistique traditionnelle. Heureusement, un large éventail de nouveaux acteurs du développement considèrent les statistiques officielles comme indispensables à l'élaboration du Programme 2030. Ces nouveaux acteurs apportent des idées nouvelles, des expériences et des technologies susceptibles de favoriser les collaborations et les approches pour améliorer les statistiques. Plusieurs initiatives qui peuvent soutenir ces nouveaux acteurs dans l'écosystème des données sont déjà en place.

26. Une initiative qui aide à soutenir ces nouveaux acteurs est le projet de PARIS21, « L'information au service de la révolution des données » qui s'est achevée au cours du dernier trimestre de 2015. La feuille de route, lancée au Festival des données de Carthagène, tenu du 20 au 22 avril 2015, fixe un vaste programme d'action autour de quatre piliers (capacités et ressources; principes et normes; technologie, innovation et analyse; gouvernance et leadership) pour aider les pays en développement et les acteurs du développement à relever les défis consistant à fournir les données nécessaires liées aux objectifs de développement durable. Elle se fonde sur les informations recueillies et analysées dans le cadre du projet « L'information pour une révolution des données » et elle est conçue pour aider les pays à surmonter les problèmes auxquels ils se heurtent quand ils cherchent à améliorer la disponibilité et l'exploitation des données aux fins de leur développement.

27. De plus, le Partenariat mondial pour les données de développement durable, lancé en septembre 2015, réunit plus de 70 Champions qui représentent toute la gamme des producteurs et des utilisateurs de données essentielles pour maîtriser la révolution des données pour un développement durable. Il est dirigé par des gouvernements, des entreprises, des organisations de la société civile, des organisations internationales et les communautés statistiques et de données du monde entier. Ce partenariat a pour but de soutenir l'engagement politique, d'harmoniser les priorités et les normes stratégiques, de renforcer les capacités, de favoriser l'innovation et de consolider la confiance dans l'écosystème actuel de données. Cette initiative internationale à partenaires multiples essaiera de tirer parti des efforts actuels qui ont le potentiel de maîtriser la révolution des données, et à les amplifier, en encourageant le partage de connaissances et l'apprentissage, en mobilisant de nouvelles ressources, en faisant un meilleur usage de celles qui existent et en facilitant la collaboration pour s'attaquer aux obstacles à la production, à l'accès et à l'utilisation des données pour le développement durable.

28. Il reste encore beaucoup à faire sur le programme de données. Cependant, une base solide est construite, il y a de plus en plus de partenaires prêts à aider avec de nouvelles idées et approches et les hommes politiques apportent leur soutien pour assurer la réussite de ce programme ambitieux.